

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de mars 1999

Excédent budgétaire de 9,1 milliards de dollars depuis le début de l'exercice

Le déficit étant de 1,7 milliard de dollars en mars 1999, l'excédent budgétaire, au cours des 12 mois à l'étude (avril 1998 à mars 1999), a été estimé à 9,1 milliards de dollars, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'excédent de 9,2 milliards déclaré au cours de la même période en 1997-1998. Les recettes budgétaires ont augmenté de 2,8 milliards, soit 1,8 %, les dépenses de programmes ont progressé de 2,6 milliards, c'est-à-dire 2,5 %, et les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard, soit 0,8 %.

Présentation des résultats finals à l'automne

Les résultats financiers d'avril 1998 à mars 1999 ne constituent pas les résultats définitifs de l'exercice 1998-1999. Il reste à faire les redressements de « comptabilité de fin d'exercice ».

Conformément aux principes comptables du gouvernement, ces rajustements de « comptabilité de fin d'exercice » incorporent les augmentations des dépenses de programmes afin d'inclure le coût des passifs engagés pendant l'exercice et au titre desquels aucun paiement n'a été effectué en 1998-1999. Par exemple, l'annonce, dans le budget de 1999, d'un supplément ponctuel en espèces de 3,5 milliards de dollars au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), sera comptabilisée dans la période de « comptabilité de fin d'exercice », après l'adoption du projet de loi. En outre, des rajustements sont apportés afin d'inclure les passifs engagés par les ministères pour des produits et services reçus à la fin de 1998-1999, mais au titre desquels aucun paiement n'a été effectué pendant la période d'avril-mai 1999. Si l'on se fie aux années antérieures, ces rajustements pourraient osciller entre 2,5 et 3,5 milliards de dollars. Compte tenu du supplément en espèces au TCSPS, cela réduirait l'excédent affiché à la fin de mars 1999 de 6 à 7 milliards de dollars.

Les prévisions, quant à un budget équilibré, annoncées dans le budget de février 1999 pour 1998-1999, se fondent sur ces rajustements, jumelés aux progrès attendus en février et en mars 1999 et à l'inclusion de 3 milliards de dollars au titre de la réserve pour éventualités.

Cependant, les recettes budgétaires à la fin de mars 1999 étaient légèrement inférieures aux prévisions annoncées dans le budget de 1999. Cela vaut particulièrement pour les recettes d'impôt sur les sociétés, où des remboursements plus élevés que prévu en mars 1999 feront en sorte que le chiffre final de l'impôt perçu sera moindre que celui qui avait été estimé au moment du dépôt du budget. Sauf si des rajustements compensatoires sont faits au chapitre des autres composantes de recettes, une fois que les rajustements définitifs sont apportés pour les sommes en espèces reçues en mars mais non déposées avant avril, les recettes budgétaires devraient être moins élevées que celles qui avaient été estimées dans le budget de 1999. Les résultats vérifiés définitifs seront diffusés à l'automne.

Déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars en mars 1999

Un déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars a été enregistré en mars 1999, ce qui représente une baisse de près de 0,7 milliard par rapport au déficit de 2,3 milliards déclaré en mars 1998. Toutes les principales composantes ont contribué à cette amélioration d'une année sur l'autre.

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont augmenté de 0,1 milliard de dollars, la baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, des droits de douane à l'importation et des taxes et droits d'accise ayant été largement compensée par des hausses des autres composantes principales.

- La diminution des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés est principalement attribuable aux remboursements d'impôt applicables à l'année d'imposition 1998, en raison d'un recul des bénéfices des sociétés.



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	mars		d'avril à mars	
	1998	1999	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	12 752	12 868	152 627	155 425
Dépenses de programmes	-11 590	-11 129	102 417	-104 967
Solde de fonctionnement	1 162	1 739	50 210	50 458
Frais de la dette publique	-3 505	-3 411	-41 016	-41 363
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 343	-1 672	9 194	9 095
Opérations non budgétaires	3 720	2 911	3 504	1 656
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1 377	1 239	12 698	10 751
Opérations de change	-3 186	-5 846	-2 155	-4 478
Solde financier net	-1 809	-4 607	10 543	6 273
Variation nette des emprunts	2 497	6 853	-9 562	-7 368
Variation nette de l'encaisse	688	2 246	981	-1 095

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

- La baisse des droits de douane à l'importation découle d'écarts de dates dans la réception des droits de douane entre les deux périodes à l'étude, tandis que l'élimination de la taxe de transport aérien est intervenue pour la totalité de la diminution des taxes et droits d'accise.
- Par contre, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, c'est-à-dire de 7,3 %, en raison de gains au chapitre du revenu d'emploi, tandis que les recettes non fiscales ont progressé de 0,4 milliard, ou 18,1 %, principalement à cause de la hausse des gains au titre des opérations du Compte du fonds des changes.

Les dépenses de programmes ont diminué de 0,5 milliard de dollars par rapport à mars 1998. Ce résultat est principalement attribuable à la baisse des transferts, en partie sous l'effet d'initiatives ponctuelles qui ont influé sur les résultats de mars 1998.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,1 milliard de dollars, traduisant ainsi une baisse de l'encours de la dette portant intérêt puisque les taux d'intérêt réels moyens sur la dette sont demeurés inchangés.

Augmentation de 2,8 milliards de dollars des recettes budgétaires d'avril 1998 à mars 1999

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont augmenté de 2,8 milliards de dollars, c'est-à-dire 1,8 %, entre avril 1998 et mars 1999.

À l'intérieur des recettes budgétaires :

- les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 2,0 milliards de dollars, c'est-à-dire 2,8 %. Cette hausse est attribuable aux augmentations soutenues des rentrées de retenues mensuelles sur salaires, à l'augmentation du nombre de salariés, de même qu'à la progression de l'impôt payé à la date de déclaration, en raison de la forte croissance du revenu enregistrée au cours de l'année d'imposition 1997. Cependant, l'effet de ces facteurs sur la croissance globale des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers a été réduit par l'augmentation des remboursements (en hausse de 1,2 milliard) et par un transfert net de 1,0 milliard aux rentrées liées aux cotisations d'assurance-emploi, en raison de redressements effectués au cours de l'exercice précédent et de paiements insuffisants. En outre, les versements effectués au titre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui sont déduits des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, ont augmenté de 0,4 milliard, traduisant ainsi l'augmentation des fonds annoncée dans les budgets de 1996 et 1997.
- Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont diminué de 1,0 milliard de dollars, soit 4,6 %, à cause d'une réduction des bénéfices des sociétés en 1998.

Tableau 2

Recettes budgétaires

	mars		d'avril à mars		variation (%)
	1998	1999	1997-1998	1998-1999	
(en millions de dollars)					
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	3 169	3 400	71 524	73 525	2,8
Impôt sur le revenu des sociétés	3 088	2 525	21 267	20 289	-4,6
Autres	261	452	2 506	2 892	15,4
Total des recettes d'impôt sur le revenu	6 518	6 377	95 297	96 706	1,5
Cotisations d'assurance-emploi	1 781	1 808	18 758	19 388	3,4
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	1 314	1 407	19 865	20 929	5,4
Droits de douane à l'importation	368	149	2 728	2 369	-13,2
Taxes de vente et d'accise	694	674	8 659	8 449	-2,4
Total des taxes et droits d'accise	2 376	2 230	31 252	31 747	1,6
Total des recettes fiscales	10 675	10 415	145 307	147 841	1,7
Recettes non fiscales	2 077	2 453	7 320	7 584	3,6
Total des recettes budgétaires	12 752	12 868	152 627	155 425	1,8

- Les rentrées liées aux cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,6 milliard de dollars, ou 3,4 %. Cette hausse est attribuable à des transferts nets de rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et à une augmentation du nombre de salariés. En décembre 1997, un transfert a été effectué aux rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, sous l'effet de cotisations payées en trop pendant l'année d'imposition 1996, tandis qu'en octobre 1998 et février 1999, les transferts ont été effectués à partir des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers à cause de paiements insuffisants au cours des années d'imposition antérieures. L'effet de ces facteurs a été réduit par la baisse des taux de cotisation. Le taux des cotisations salariales (par tranche de 100 \$ de gains assurables) a été ramené de 2,90 \$ en 1997 à 2,70 \$ en 1998 (le taux des cotisations patronales a été réduit d'autant). Pour 1999, le taux des cotisations salariales a été ramené à 2,55 \$.
- Les recettes nettes de taxe sur les produits et services ont augmenté de 1,1 milliard de dollars, soit 5,4 %, ce qui correspond généralement à la progression de l'assiette fiscale applicable. Les droits de douane à l'importation ont régressé de 0,4 milliard, soit 13,2 %, car la croissance des importations a été largement neutralisée par l'effet des réductions tarifaires. Les autres taxes et droits d'accise ont diminué de 0,2 milliard, c'est-à-dire 2,4 %, en raison de la réduction de la taxe de transport aérien, à compter du 1^{er} janvier 1998, et de son élimination le 1^{er} novembre 1998.

- Les recettes non fiscales, qui comprennent les revenus de placements et d'autres recettes non fiscales, comme les honoraires et les produits de la vente, ont été en hausse de 0,3 milliard de dollars, ou 3,6 %, à la suite de l'augmentation des rentrées au titre du Compte du fonds des changes.

Augmentation de 2,6 milliards de dollars des dépenses de programmes d'avril 1998 à mars 1999

Les dépenses de programmes ont augmenté de 2,6 milliards de dollars, soit 2,5 %, d'avril 1998 à mars 1999, comparativement à la période correspondante de l'exercice 1997-1998. Cette hausse découle principalement de la majoration des transferts aux autres administrations et à la progression des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,4 %, car la hausse des prestations aux personnes âgées a largement compensé la baisse des prestations d'assurance-emploi. L'accroissement des prestations aux personnes âgées découle de l'augmentation du nombre des personnes âgées qui reçoivent des prestations, de même que de la hausse des prestations moyennes. La réduction des prestations d'assurance-emploi est attribuable à la diminution du nombre de chômeurs canadiens.

La revue financière

- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,5 milliard de dollars, à cause de la majoration des droits à péréquation. Comme il a été mentionné dans le budget de 1999, la révision des données découlant principalement d'une plus forte croissance de l'économie en Ontario que dans les provinces bénéficiaires de la péréquation a entraîné d'importantes révisions à la hausse des droits à péréquation. Ces révisions portent sur l'exercice 1998-1999 et sur les exercices précédents. Les droits en espèces au titre du TCSPPS sont demeurés inchangés, car la loi empêche la réduction des droits aux transferts en espèces en deçà de 12,5 milliards de dollars au cours d'un exercice. Dans le budget de 1999, le gouvernement fédéral a annoncé un supplément ponctuel de 3,5 milliards au titre du TCSPPS, qui sera comptabilisé en 1998-1999, après la promulgation de la loi habilitante.
- Les dépenses de programmes directs, c'est-à-dire le total des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont augmenté de 0,6 milliard de dollars, c'est-à-dire 1,3 %. Cette composante englobe les subventions et autres transferts, les paiements aux sociétés d'État, ainsi que les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, dont la défense. Les subventions et autres transferts ont diminué de 0,7 milliard, en partie en raison de l'abolition des subventions à NAV CANADA, à la suite de l'élimination de la taxe de transport aérien. L'augmentation des transferts effectués par Développement des ressources humaines Canada est attribuable aux initiatives annoncées dans le budget de février 1998 en vertu de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances. Les paiements aux sociétés d'État ont augmenté de 0,1 milliard. Les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, qui englobent la défense, ont progressé de 1,2 milliard, en grande partie en raison de l'incidence de règlements salariaux rétroactifs.

Augmentation de 0,3 milliard de dollars des frais de la dette publique d'avril 1998 à mars 1999

Les frais de la dette publique sont en hausse de 0,3 milliard de dollars, soit 0,8 %, vu que la baisse de l'encours total de la dette portant intérêt a été compensée par une augmentation du taux d'intérêt réel moyen sur cette dette. Cela traduit à la fois une légère augmentation des taux d'intérêt et la modification de la structure de la dette portant intérêt au profit d'échéances plus longues.

Excédent financier de 10,8 milliards de dollars en 1998-1999 (opérations de change exclues)

Le solde budgétaire est présenté suivant la comptabilité d'exercice modifiée, en vertu de laquelle le passif du gouvernement est consigné à mesure qu'il est subi, quel que soit le moment où est effectué le versement en espèces. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

Par contre, les besoins ou l'excédent financier représentent l'écart entre les décaissements et les encaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires fédéraux, aux autres comptes à fins déterminées et à l'évolution des autres éléments de passif et d'actif. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également pris en compte dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à une ressource nette de 1,7 milliard de dollars d'avril 1998 à mars 1999, en baisse par rapport à une ressource nette de 3,5 milliards au cours de la période correspondante de l'exercice 1997-1998. Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des paiements aux provinces en vertu d'accords de perception fiscale, se rapportant à des paiements insuffisants relatifs aux années d'imposition antérieures, et aux paiements effectués à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, à l'égard desquels un engagement avait été établi en 1997-1998. Ces paiements ont été partiellement compensés par une augmentation des fonds dans les comptes de pension de retraite, se rapportant principalement aux transferts de fonds à NAV CANADA en 1997-1998, qui ont réduit la ressource nette en 1997-1998 et ont entraîné une augmentation de la ressource dans le compte du Régime de pensions du Canada.

Par conséquent, l'excédent financier (opérations de changes exclues) a atteint 10,8 milliards de dollars entre avril 1998 et mars 1999, soit une légère baisse par rapport aux 12,7 milliards enregistrés au cours de la période correspondante de 1997-1998. Même si les résultats budgétaires définitifs ne seront pas publiés avant l'automne de 1999, les résultats au titre de l'excédent financier pour la période comprise entre avril et mars ne diffèrent pas sensiblement des résultats définitifs vérifiés.

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	mars		d'avril à mars		variation (%)
	1998	1999	1997-1998	1998-1999	
(en millions de dollars)					
Paiements de transfert					
Particuliers					
Prestations aux aînés	1 894	1 937	22 212	22 765	2,5
Prestations d'assurance-emploi	1 479	1 323	11 897	11 772	-1,1
Total	3 373	3 260	34 109	34 537	1,3
Autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 042	1 042	12 500	12 500	0,0
Transferts fiscaux	827	790	9 729	11 231	15,4
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-156	-93	-2 120	-2 147	1,3
Total	1 713	1 739	20 109	21 584	7,3
Dépenses directes de programmes					
Subventions et autres programmes					
Agriculture	150	82	804	649	-19,3
Affaires étrangères	356	230	1 851	1 635	-11,7
Santé	81	93	833	955	14,6
Développement des ressources humaines	272	179	1 622	2 008	23,8
Affaires indiennes et du Nord	221	340	3 660	3 689	0,8
Industrie et développement régional	292	272	1 674	1 664	-0,6
Anciens combattants	114	117	1 368	1 372	0,3
Autres	1 480	1 058	4 025	3 144	-21,9
Total	2 966	2 371	15 837	15 116	-4,6
Paiements aux sociétés d'État					
Société Radio-Canada	61	27	863	896	3,8
Société canadienne d'hypothèques et de logement	135	175	1 663	1 800	8,2
Autres	86	100	1 080	1 043	-3,4
Total	282	302	3 606	3 739	3,7
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital					
Défense	994	1 072	9 752	9 508	-2,5
Ensemble des autres dépenses ministérielles	2 262	2 385	19 004	20 483	7,8
Total	3 256	3 457	28 756	29 991	4,3
Total des dépenses directes de programmes	6 504	6 130	48 199	48 846	1,3
Total des dépenses de programmes	11 590	11 129	102 417	104 967	2,5
Frais de la dette publique	3 505	3 411	41 016	41 363	0,8
Total des dépenses budgétaires	15 095	14 540	143 433	146 330	2,0
Poste pour mémoire :					
total des transferts	8 052	7 370	70 055	71 237	1,7

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et besoins ou excédent financiers

	mars		d'avril à mars	
	1998	1999	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 343	-1 672	9 194	9 095
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	149	301	1 243	1 613
Autres		-145	53	-403
Total	149	156	1 296	1 210
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	803	-7	459	1 233
Comptes de pension de retraite	321	243	2 983	3 885
Autres	176	34	26	35
Total	1 300	270	3 468	5 153
Autres opérations	2 271	2 485	-1 260	-4 707
Total des opérations non budgétaires	3 720	2 911	3 504	1 656
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1 377	1 239	12 698	10 751
Opérations de change	-3 186	-5 846	-2 155	-4 478
Solde financier net	-1 809	-4 607	10 543	6 273

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	mars		d'avril à mars	
	1998	1999	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Solde financier net	-1 809	-4 607	10 562	6 273
Augmentation (+) ou diminution (-) nette des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	-1 768	-7 300	12 020	972
Obligations d'épargne du Canada	-123	-50	-2 878	-1 875
Bons du Trésor	3 100	10 950	-23 100	-15 350
Autres	-1	499	-11	607
Total partiel	1 208	4 099	-13 969	-15 646
Moins dette non échue détenue par le gouvernement	98	66	241	193
Total	1 306	4 165	-13 728	-15 453
Payables en devises				
Obligations négociables	899	132	3 679	7 013
Billets et prêts	0	0	0	0
Bons du Canada	436	1 283	984	874
Billets du Canada	-144	1 273	-497	198
Total	1 191	2 688	4 166	8 085
Variation nette des emprunts	2 497	6 853	-9 562	-7 368
Variation de l'encaisse	688	2 246	981	-1 095

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 1998	31 mars 1999	variation
	(en millions de dollars)		
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions			
Créditeurs et charges à payer	22 364	14,711	-7,653
Intérêt et dette échue	10 419	7,374	-3,045
Provisions	10 917	10,917	0
Total des créditeurs, des charges à payer et des provisions	43 700	33,002	-10,698
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autre comptes			
Régimes de retraite du secteur public	117 457	121 342	3 885
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	4 205	6 794	2 589
Autres régimes de retraite et autres comptes	5 872	4 551	-1 321
Total des régimes de retraite et autres comptes	127 534	132 687	5 153
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 583	295 555	972
Bons du Trésor	112 300	96 950	-15 350
Obligations d'épargne du Canada	29 769	28 087	-1 682
Autres	3 456	4 063	607
Total partiel	440 108	424 655	-15 453
Payable en devises			
Obligations négociables	14 651	23 176	8 525
Bons du Canada	9 356	10 230	874
Billets du Canada	3 176	1 863	-1 313
Total partiel	27 183	35 269	8 086
Total de la dette non échue	467 291	459 924	-7 367
Total de la dette portant intérêt	594 825	592 611	-2 214
Total du passif	638 525	625 613	-12 912
Actif			
Encaisse et débiteurs	15 813	8 730	-7 083
Comptes d'opérations de change	28 968	33 446	-4 478
Prêts, placements et avances (nets des provisions)	14 036	12 824	-1 212
Total de l'actif	58 817	55 000	-3 817
Déficit accumulé (dette publique nette)	579 708	570 613	-9 095

Le résultat préliminaire de l'excédent financier de l'exercice 1998-1999 a été légèrement inférieur aux prévisions de 11,5 milliards établies dans le budget de février 1999, principalement en raison des dates prévues des paiements.

Solde financier net de 6,3 milliards de dollars et emprunts nets en baisse de 7,4 milliards

Les opérations de change représentent toutes les opérations sur les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce dernier a pour objet de promouvoir

l'ordre et la stabilité dans le marché des changes. À cette fin, il achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la hausse et vend des devises (achète des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la baisse. L'achat de dollars canadiens constitue une ressource dégagée par les opérations du Compte du fonds des changes, tandis que la vente de dollars canadiens représente un besoin. L'évolution des éléments de passif en devises, qui change le niveau des réserves en devises du Canada, influe aussi sur les opérations de change.

La revue financière

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
	(en millions de dollars)						
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048	40 733	46 986
<i>Moins :</i>							
Remboursements	12 134	13 145	14 271	17 112	18 874	19 782	24 633
Crédit trimestriel aux contribuables à faibles revenus	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799	2 872	2 892
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 375	18 079	19 461
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135	159	127
Produits de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325		
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3	0,176
Produits pour le Compte	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835	18 238	19 588

Source : *Comptes publics du Canada*

Compte tenu de tous ces facteurs, les premières estimations de 1998-1999 révèlent un besoin net de 4,5 milliards de dollars à l'égard des opérations de change, comparativement à un besoin net de 2,2 milliards en 1997-1998.

Avec un excédent budgétaire de 9,1 milliards de dollars, une ressource nette de 1,7 milliard au titre des opérations non budgétaires et un besoin net de 4,5 milliards au chapitre des opérations de change, le solde financier net affichait un excédent de 6,3 milliards en 1998-1999, comparativement à un excédent net de 10,6 milliards en 1997-1998.

Grâce à cet excédent financier et à une baisse de l'encaisse de 1,1 milliard de dollars, le gouvernement a pu rembourser, en 1998-1999, 7,4 milliards de sa dette contractée sur les marchés. Il s'agit donc de la deuxième année consécutive au cours de laquelle la dette contractée sur les marchés est réduite. Au cours de ces deux exercices, la dette contractée sur les marchés a été amputée de 16,9 milliards. L'encaisse s'établissait à 9,3 milliards de dollars à la fin de mars 1999.

Le Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la TPS, diminuées des crédits de taxes sur les intrants, des remboursements et du crédit pour faibles revenus de même que le produit net tiré de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette doivent, d'après la loi, être versés directement au Compte. Le solde de ce compte ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette publique et, en dernier lieu, à rembourser celle-ci. Le Compte est vérifié une fois l'an par le vérificateur général du Canada. Dans ses « Observations » sur les états financiers de 1996-1997, le vérificateur général a posé la question de l'utilité du Compte en raison de la nature fondamentale du Trésor. Le gouvernement a répondu qu'il étudierait la question.

